

Le cadre global de l'économie algérienne avant et après les réformes

Introduction

L'analyse du marché du travail en Algérie s'inscrit dans le cadre global d'une économie engagée depuis plus de vingt ans, dans une phase de transition devant lui assurer le passage du mode de gestion autocentré à celui d'une économie de marché. Ce passage est marqué par de nombreuses et profondes transformations sur tous les plans.

Des réformes menées tout au long de cette période, notamment dans le cadre d'un plan d'ajustement structurel, ont produit de substantielles modifications dans tous les secteurs ; perceptibles au niveau des indicateurs macroéconomiques et macrofinanciers et les déterminants du marché du travail.

Dans ce contexte, notre attention sera portée sur les déterminants essentiels du cadre global de l'économie algérienne : la première section présentera la structure de l'économie algérienne avant les réformes ; dans la deuxième section, on abordera les réformes économiques sous l'égide des institutions financières et enfin en troisième section, on examinera l'économie algérienne après le plan d'ajustement structurel et le processus des réformes.

Section I : La structure de l'économie Algérienne avant les réformes : les déséquilibres macroéconomiques et macro-financiers

Au cours des années quatre-vingt, l'économie Algérienne a été secouée par une crise sans précédent. Ses premiers signes apparaissent évidents dans l'analyse des agrégats macroéconomiques et macro-financiers.

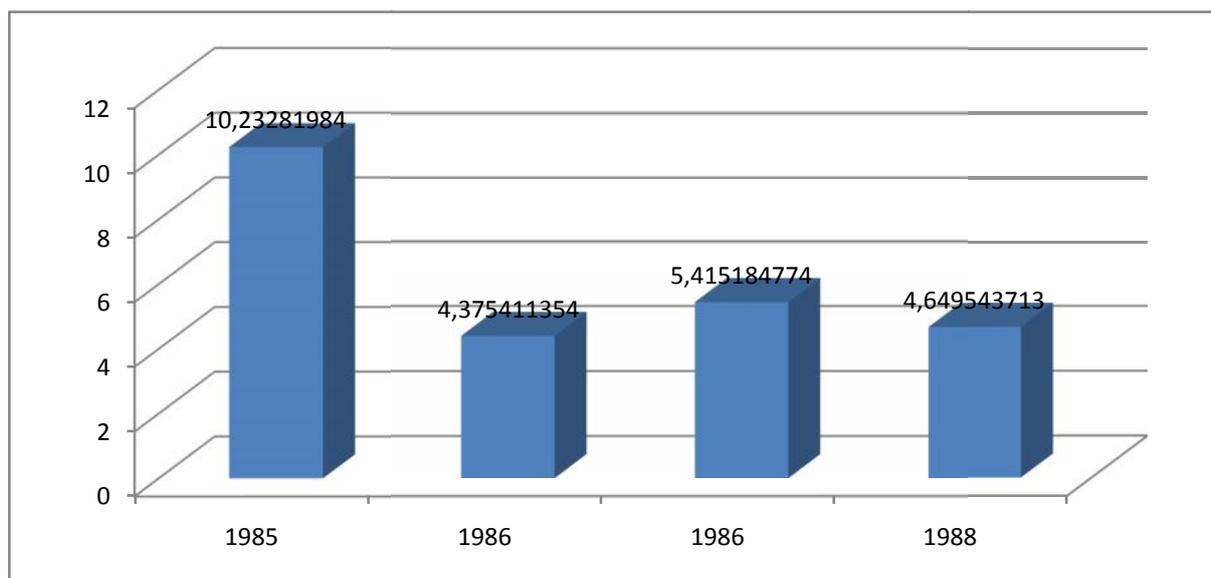
En effet, la chute du niveau des investissements, les déficits publics, l'expansion accélérée de la masse monétaire, la surévaluation du taux de change, la compression des importations, révélaient toutes, la souffrance d'une économie qui était en pleine distorsion surtout après l'effondrement des prix du pétrole en 1986. Cette situation a entraîné un déséquilibre macro économique sur l'offre et la demande globale (excès de la demande par rapport à l'offre) et macro financier constaté à travers le déficit de la balance courante, la lourdeur des dettes qui finançaient les investissements (un peu camouflée par les recettes des hydrocarbures au début de cette période) et le fléchissement de la croissance économique.

1. L'effondrement des recettes d'exportation des hydrocarbures

Après 1986, l'économie a subi deux chocs successifs majeurs défavorables : l'effondrement imprévu des recettes d'exportation des hydrocarbures, avec ses répercussions dramatiques post 1988 d'une part, et le programme de libéralisation économique, initié depuis, dans un contexte à la limite de l'insolvabilité externe, d'autre part [Talahine et Boukha-Hassane, 2005] .

En effet, la chute du prix de baril depuis 1986 s'est répercutée sensiblement sur les recettes tirées du pétrole en Algérie (Graphique n° 5).

Graphique n° 5 : Les bénéfices tirés du pétrole en Algérie (1986-1988)

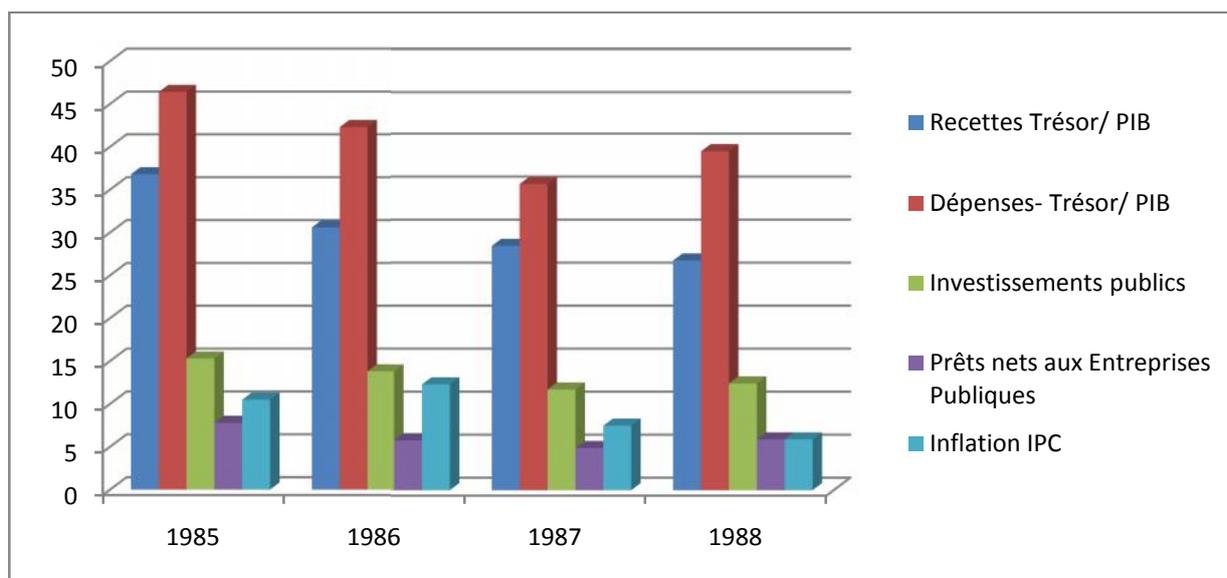


Source : Elaboré par le chercheur, données de la banque mondiale et de la banque d'Algérie.

L'effet de la chute du prix du pétrole exprimé dans les bénéfices tirés du pétrole, correspondant à la différence entre la valeur du pétrole brut aux prix sur les marchés internationaux et le coût de production total était bien évident. Celui-ci a baissé de près de 6 points entre 1985 et 1986, plus de 5 points entre 1985 et 1987 et près de 6 points entre 1985 et 1988.

Cet effondrement du prix du pétrole à partir de 1986 s'est répercuté considérablement, sur les recettes et les dépenses du Trésor.

Graphique n° 6 : Evolution des recettes et les dépenses du Trésor (1985-1988)



Source : Elaboré par le chercheur, données de la banque mondiale (www.databank.worldbank.org) et de la banque d'Algérie.

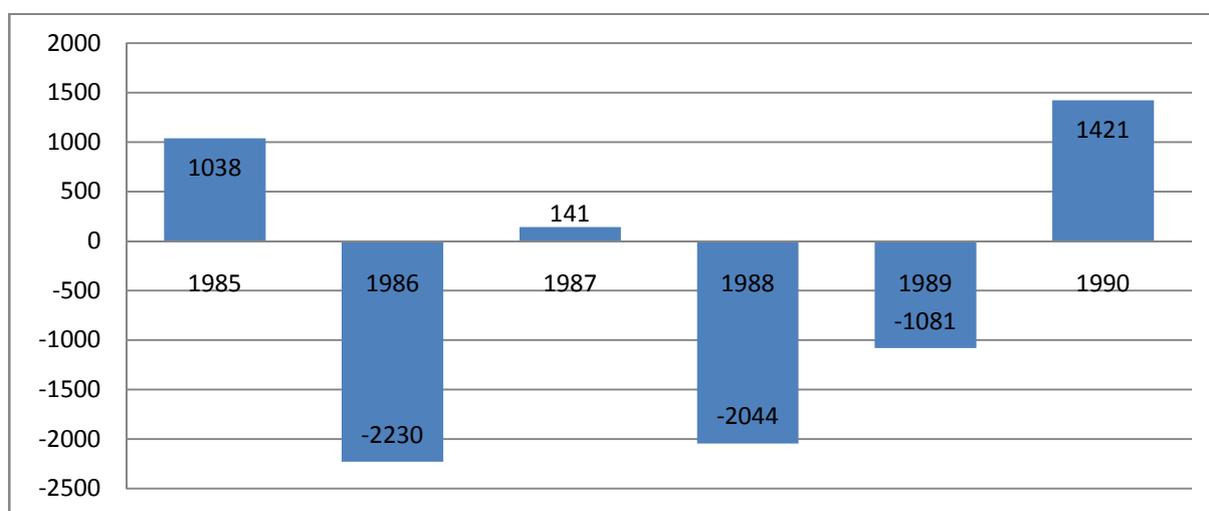
Selon le graphique ci-dessus, on constate : une baisse des recettes et les dépenses du Trésor relatives au PIB, une réduction des prêts nets aux entreprises publiques (7,8 % en 1985 à 4,9% en 1987) et une chute des investissements publics qui sont passés de 15,3% en 1985 à 11,7% en 1987 soit un écart de 3,6 points. Ceci indique la politique d'austérité observée dans le financement des investissements.

On remarque aussi, une hausse de l'inflation (10,5% en 1985 contre 12,3 % en 1986). Cette croissance est due suite aux variations à la hausse du taux de liquidité sous l'effet de la monétisation du déficit du Trésor.

2. Le déficit de la balance courante

Des déficits de la balance courante s'est constaté juste après la chute du prix des hydrocarbures, soit (-2230 millions de dollars en 1986, - 2044 millions de dollars en 1987 et - 1.081millions de dollars en 1988) contre un simple excédent de 141 millions de dollars en 1987, résultant selon quelques économistes, de la réduction des importations, pour englober la dégradation de la balance des paiements.

Graphique n°7 : Evolution de la balance courante (1986-1990) en million de dollars



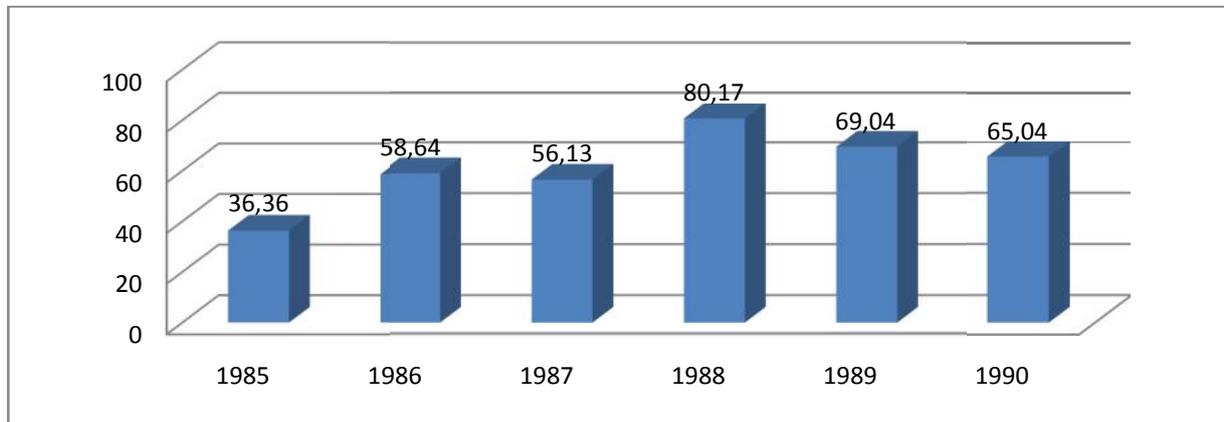
Source : Elaboré par le chercheur, données de la Banque Mondiale (www.databank.worldbank.org)

3. La lourdeur du service de la dette

A la fin de la décennie 80, l'Algérie connaissait des difficultés financières étouffantes. Elles apparaissaient évidentes dans la lourdeur du service de la dette et l'augmentation de son ratio, par rapport aux exportations de biens de services et de revenus, qui a dépassé 65% en 1988, 1989 et 1990 (Graphique n°8). Pour faire face à cette situation, les pouvoirs publics ont eu

recours à l'endettement extérieur comme seule alternative pour pallier les distorsions économiques et sociales, causées par cette crise.

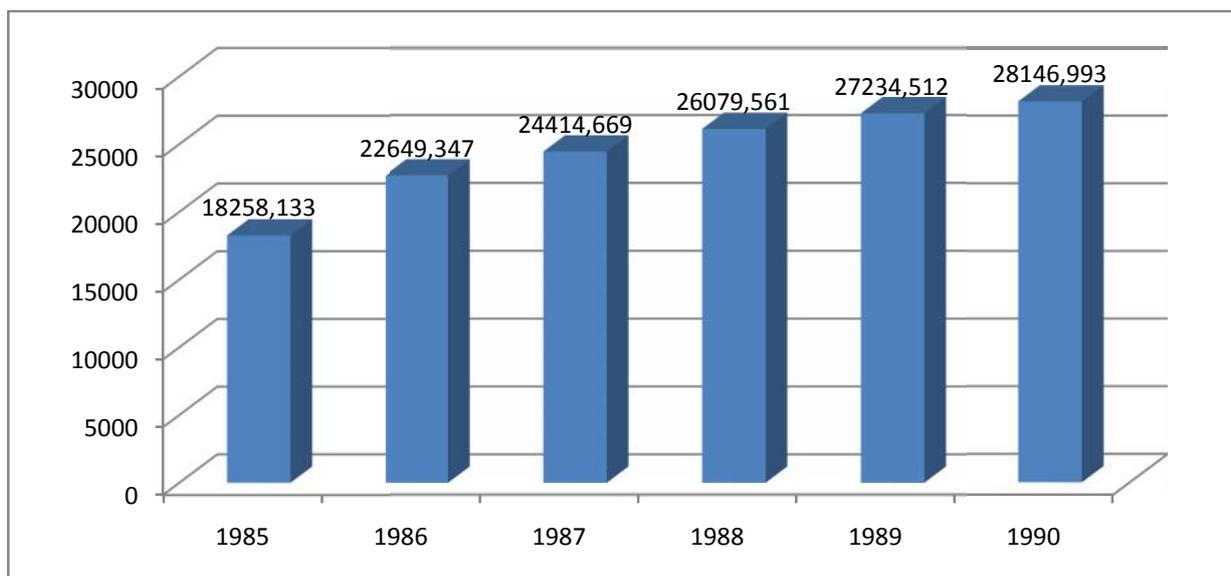
Graphique n°8 : Evolution des Stocks de la dette extérieure, total (Dette en cours et décaissée, millions \$ US courants)



Source : Elaboré par le chercheur, données de la Banque Mondiale (www.databank.worldbank.org).

En conséquence, le stock de la dette extérieure s'est accru de plus de 54% entre 1985 et 1990, passant de plus de 18,258 milliards de dollars, à près de 28,147 milliards de dollars. Parallèlement, le service de la dette totale en pourcentage des exportations de biens et services et du revenu, a enregistré un accroissement notable. Il est passé de 36,36 %, en 1985 à 80,17%, en 1988.

Graphique n° 9: Stocks de la dette extérieure, total (Dette en cours et décaissée, millions \$ US courants)



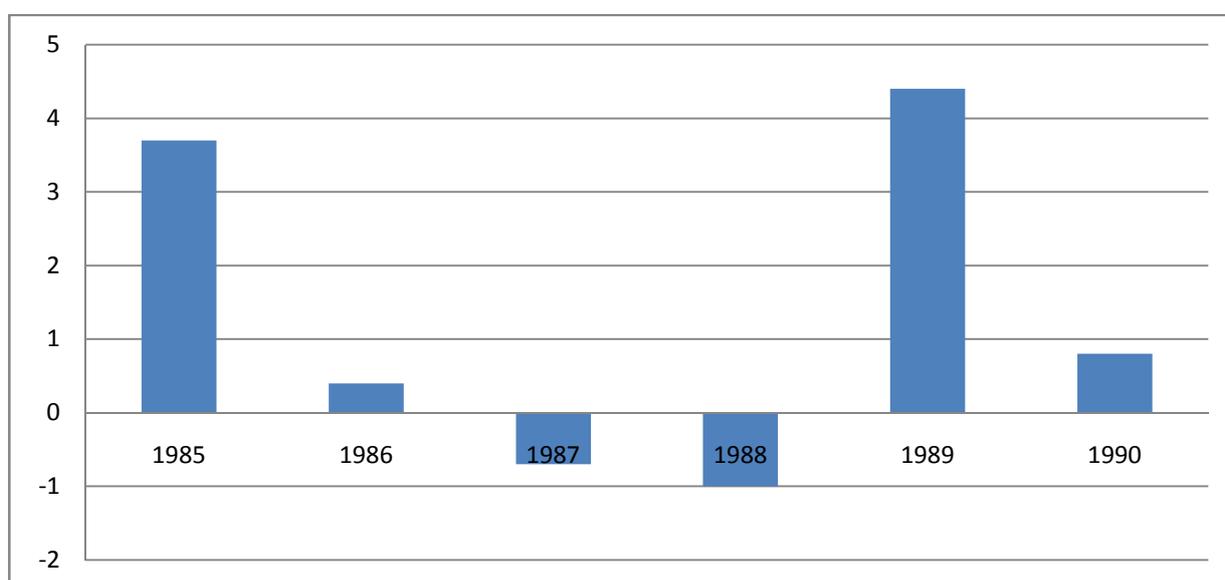
Source : Elaboré par le chercheur, données de la Banque Mondiale (www.databank.worldbank.org)

Selon le graphique ci-dessus, la dette extérieure enregistrait chaque année des montants lourds. Elle est passée de 18258,133 en 1985 millions de dollars à 22649,347 millions de dollars en 1986 à 28146,993 en 1990 (une moyenne de 268583 millions de dollars chaque année durant toute la période). Néanmoins, la mauvaise utilisation de ces dettes, consacrées en majorité à l’approvisionnement de l’économie nationale en ignorant l’investissement et la reproduction, ne faisait qu’aggraver la situation.

4. Fléchissement de la croissance économique

Sans aucun doute, le poids des hydrocarbures a pesé lourd sur la croissance économique en Algérie. Ceci peut être expliqué tout simplement, dans les fluctuations des taux de croissance du PIB enregistrés durant cette période. En effet, un taux de croissance économique négatif a caractérisé deux années consécutives cette période, soit (- 0,69 %) en 1986, (-1 %) en 1988, signe imparable d’une récession économique sans précédent.

Graphique n°10 : croissance du PIB (1985-1990)



Source : Elaboré par le chercheur, données de la Banque Mondiale (www.databank.worldbank.org)

Par secteur d’activité, les effets de ces répercussions étaient plus graves dans l’industrie et les services. Leur pourcentage par rapport au PIB a baissé de plus de 5 points entre 1985 et 1986 et de plus de 8 points entre 1985 et 1989, passant de 53,56 % à 48,11 % puis à 45,53% respectivement.

Tableau n°2 : La contribution à la valeur ajoutée (niveau) par secteur d'activité en % PIB (1985-1990).

	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Agriculture	8,98	9,65	11,08	12,12	12,88	11,92
BTP	13,80	16,27	14,85	13,04	12,51	10,87
Industrie	39,82	32,26	32,39	32,34	31,79	37,39
Manufacture	12,21	14,52	13,40	13,37	10,85	11,63
autre Activités	16,98	19,71	20,97	21,23	22,16	21,06

Source : Données SESRIC, 2011.

Le tableau n°2, montre les effets de la baisse des recettes des hydrocarbures sur la croissance économique et la dépendance des différents secteurs (industrie, BTP et services) du prix du pétrole hormis le secteur de l'agriculture qui semble conditionné par d'autres facteurs (climat, équipements locaux).

D'autre part, un fléchissement du taux de croissance de la productivité du travail a été remarqué depuis 1985. Il est passé de (1,43 %) en 1985 à (-3,6 %) en 1986 puis, il a continué sa descente pour atteindre (-4,76%) en 1987 puis (-6,27%) en 1989.

Tableau n°3 : Evolution de la productivité du travail (1985-1990)

	1985	1986	1987	1988	1989	1990
La productivité du travail	12977,00	12288,00	11702,00	10968,00	10854,00	10225,00
Taux de croissance de la productivité du travail	1,43	-5,3	-4,76	-6,27	-1,03	5,79

Source : Données SESRIC, 2010

A cet égard, et face à cette crise qui a affecté toute l'économie et plus particulièrement le système productif, les entreprises industrielles ont recours aux subventions du Trésor pour couvrir leur besoins de financement d'un coté et compenser leur faiblesse du taux d'utilisation de leurs capacités de production d'un autre coté. Par conséquent, l'endettement interne auprès du trésor public s'est accru, suscitant des déficits budgétaires importants en cette période.

Tableau n°4 : Evolution du déficit budgétaire du trésor public

Année	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Revenus	99 076	108 590	92 384	92 687	93 453	116 413	152 500
Dépenses	96 986	99 017	105 236	103 748	119 654	124 521	136 500
Déficit	2090	9573	-12 852	-11 061	-26 201	-8108	16 000

Sources : CNP- BM, Extrait p 5, unité million de DA.

Le tableau ci-dessus, montre que le déficit budgétaire qui était positif en 1985 d'un montant de (+ 9573) millions de DA a chuté à (- 12 852) millions de dinars en 1986, (- 11 061) en 1987 , (- 26 201) en 1988 et (-8108) en 1989 d'une moyenne annuelle négative entre 1986 et 1989 de 14556 millions DA.

Section II : Les réformes économiques sous l'égide des institutions financières

En 1980, la stratégie des « industries industrialisantes » est abandonnée au profit d'une industrialisation par les besoins sociaux, appuyée par une restructuration profonde de l'économie nationale et un engagement réel de l'État à rembourser sa dette extérieure [Hamamda, 2011] . Cependant, tout s'était évaporé en 1986 à la suite de l'effondrement des cours pétroliers, exprimant la forte vulnérabilité de l'économie algérienne vis-à-vis des hydrocarbures et le déclenchement d'une crise sans précédent.

1. Les premières réformes et tentatives de restructuration

Aussitôt que la crise s'est propagée à l'ensemble des secteurs d'activité économique et l'ensemble des sphères de l'activité sociale depuis 1986, des réformes ont été mises en application par les pouvoirs publics, traduites dans quelques mesures prises pour des solutions rapides en 1989.

En 1988, les pouvoirs publics en Algérie ont conclu un premier accord stand by avec le Fond Monétaire International. Cet accord porte sur l'octroi d'un crédit de 480 millions DTS, sous conditions : «contraction de la demande, par une politique monétaire plus austère, élimination du déficit budgétaire, glissement du cours du dinar et la libéralisation des prix» [H.Benissad, 1999, p59].

Les réformes de 1988 visent cinq objectifs généraux [A. Djenane, 1997]:

- la substitution d'une économie de marché à une économie gérée administrativement;
- la recherche d'une plus grande autonomie des entreprises publiques devant être régies par des règles de commercialité;

- une plus grande participation du secteur privé à l'œuvre de développement; secteur garant des performances économiques;
- la libéralisation des prix par la suppression graduelle des subventions, du commerce extérieur et des changes,
- l'autonomie des banques commerciales et de la Banque d'Algérie vis à vis du Trésor

A cet égard , les pouvoirs publics ont intensifié leurs efforts pour atteindre les objectifs assignés[Boudjema, 2006] en diminuant le taux de croissance de la masse monétaire, supprimant le déficit budgétaire, laissant le dinar se déprécier et libéralisant les prix suivant la loi 89-12 du 05 juillet 1989, relative aux prix et à la concurrence.

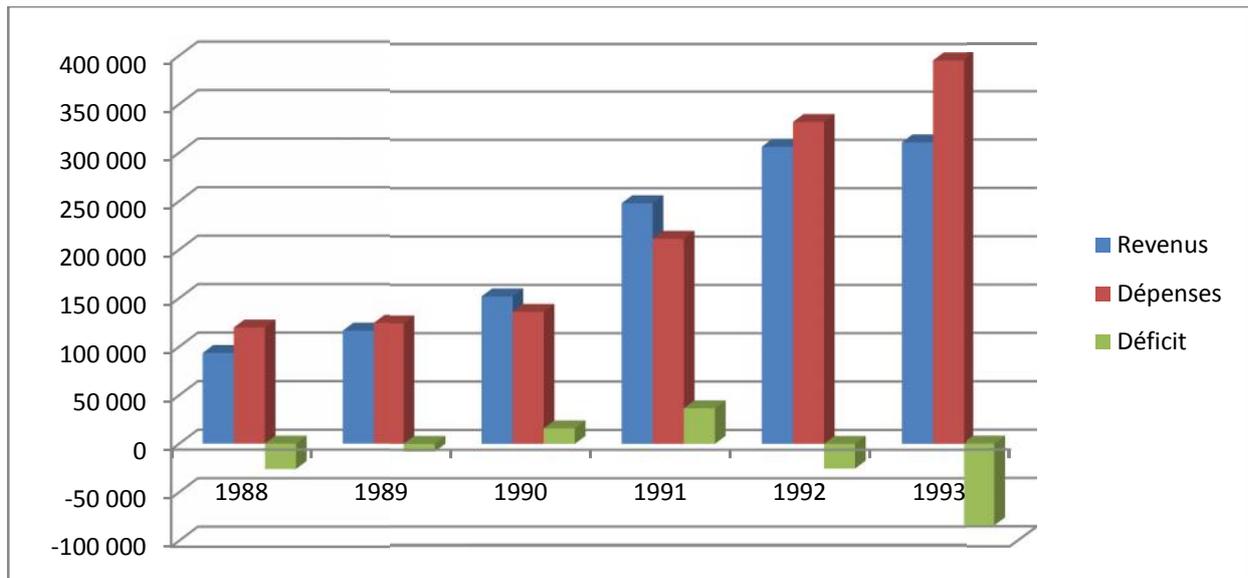
Dans des conditions un peu plus strictes et rigoureuses, un second accord de confirmation, a été signé en 1991 et s'étalant à 1992, pour une durée de 10 mois. Par conséquent, Trois cents millions (300) de DTS ont été accordés comme prêts, suite à la signature de cet accord (majoré en cas de nécessité d'une facilité de financement compensatoire de 210 millions de DTS).

Ainsi, l'Algérie a pris une série d'engagements envers les institutions financières internationales, consistant premièrement à :

- retirer l'état de l'activité économique en instaurant efficacement un cadre d'action effective et efficace conforme aux lois du marché
- la libéralisation des prix,
- la libéralisation du commerce intérieur et extérieur,
- la diversification des exportations,
- la dévaluation de la monnaie nationale,
- la limitation de la croissance de la masse monétaire,
- relèver le taux d'intérêt,
- plafonner le crédit,
- la réforme du fonctionnement du système bancaire.

En matière de budget, après avoir affiché des déficits négatifs en 1988 et 1989 soit (-26 201) et (-8108) respectivement, le solde budgétaire a connu des excédents dans les deux années suivant. Il a enregistré 16 milliards en 1990 et 36,8 en 1991(graphique n°11).

Graphique n°11 : Evolution du budget (1988-1993)

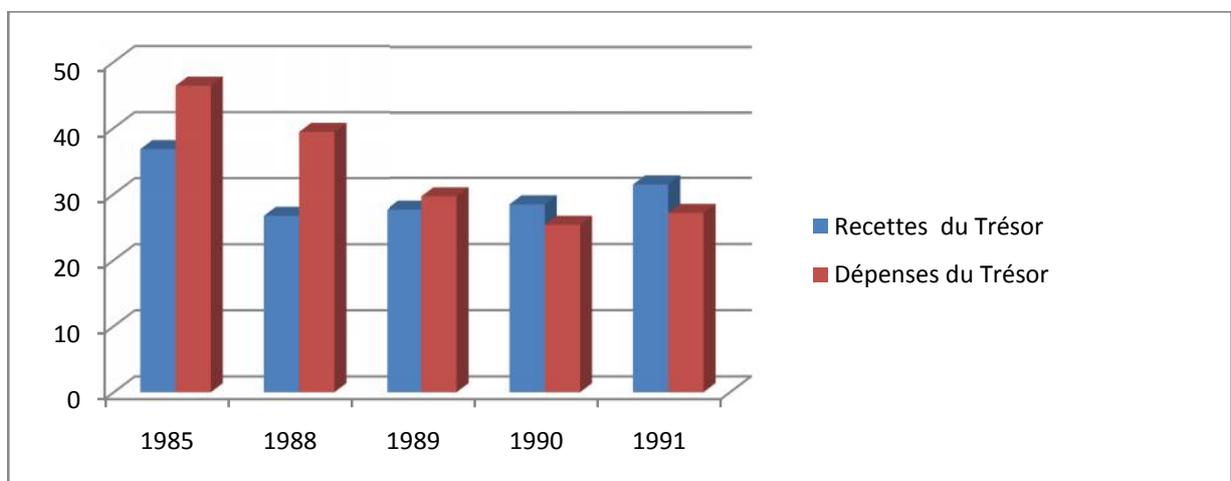


Sources : Elaboré par le chercheur, données CNP- BM, Extrait p 5, unité million de DA

En termes de PIB, les recettes du trésor ont diminué de plus de 10 point du PIB entre 1985 et 1988, passant de 36,8% à 26,6% respectivement. Ils ont marqué ensuite un trend positif, passant à 27,6% en 1989, 28,4% en 1990 et 31,4% en 1991, soit une augmentation de près de 5 points entre 1988 date du début des réformes et 1991 date du deuxième accord stand by.

D'autre part, les dépenses du trésor ont baissé. Elles sont passées de 46,4 % du PIB en 1985 à 27,1% en 1991, soit une diminution de près de 20 points (graphique n°12).

Graphique n°12: Evolution des recettes et les dépenses du trésor en % du PIB,(1985-1991)

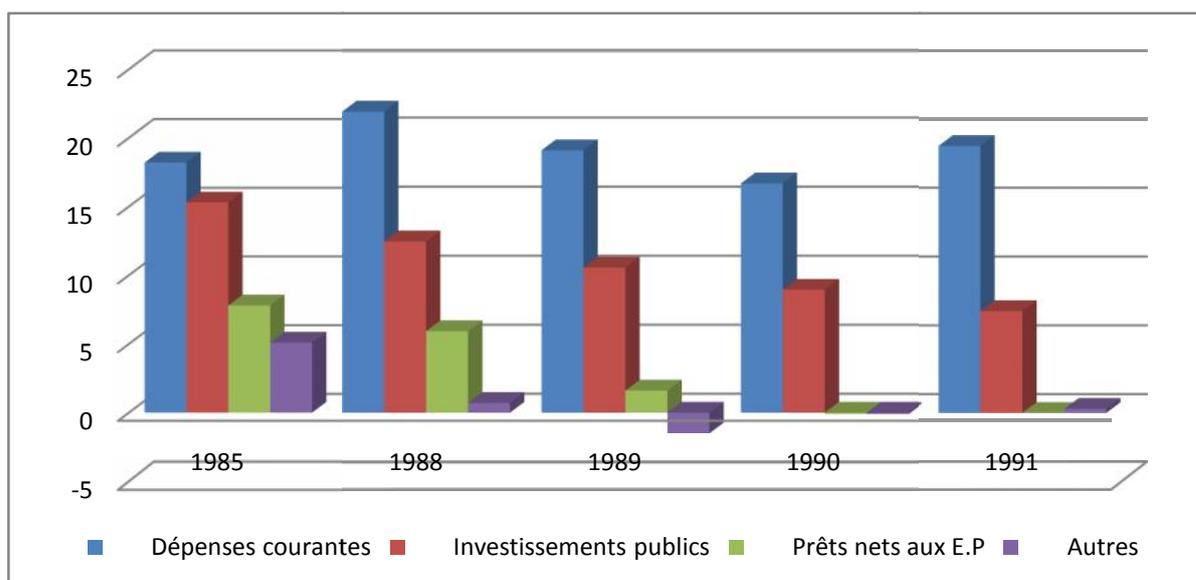


Source: Elaboré par le chercheur, données Banque Mondiale, la transition vers une économie de marché p3.

Le graphique ci-dessus, montre que la période de la mise en œuvre des premières réformes (1988- 1991) a été caractérisée par une évolution à la hausse des recettes du trésor d'un côté, et une évolution à la baisse des dépenses d'un autre côté, indiquant une progression de la fiscalité surtout celle relative au pétrole et une austérité aigüe envers les dépenses.

Les dépenses du trésor ont été marquées par la compression des investissements publics et la rupture progressive des prêts aux entreprises publiques (graphique n°13).

Graphique n°13: Evolution des dépenses du trésor en % du PIB.



Source: Elaboré par le chercheur, données Banque Mondiale, la transition vers une économie de marché p3.

La part des investissements publics du PIB a sensiblement chuté, passant de 15,3% du PIB en 1985 à 10,5% en 1989 puis à 7,4 % en 1991. Les dépenses courantes à savoir les salaires et les traitements se sont stabilisés autour de 19,2% du PIB entre 1988 et 1991. Les prêts aux entreprises publiques ont fini par disparaître en 1991.

Sur le plan monétaire, les mesures prises dans le cadre des réformes, appuyées par le FMI visaient selon le CNES, les objectifs suivants :

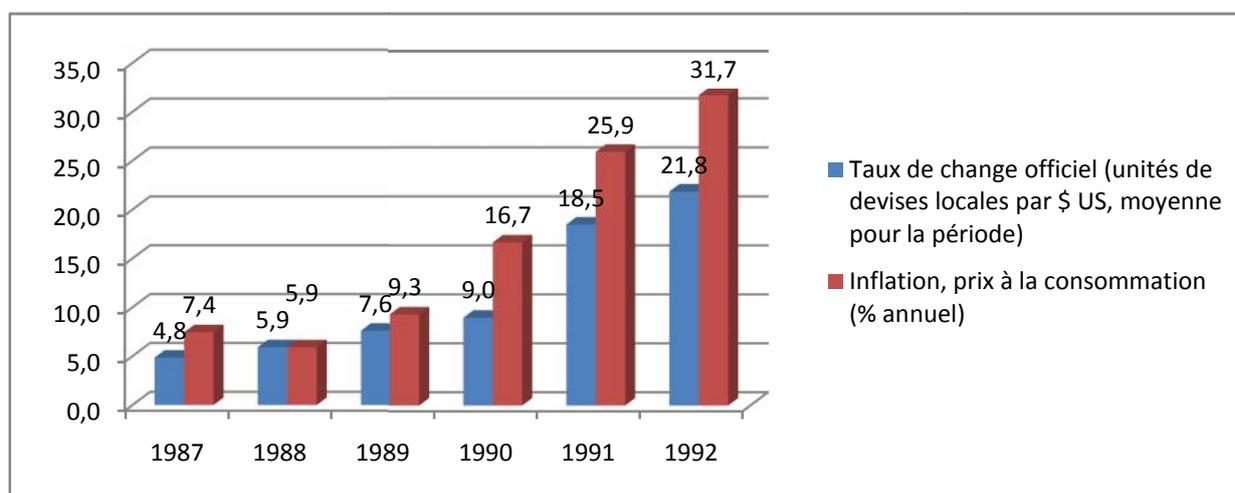
- limitation de l'expansion du crédit intérieur et le recours à la monnaie centrale, tout en restructurant les contreparties de la masse monétaire, au profit de l'économie ;

- incitation du système bancaire à drainer les ressources d'épargne et à éviter corrélativement, un recours exagéré à l'institution d'émission par l'action sur la structure des taux d'intérêt et les plafonds des montants éligibles au réescompte.

Pratiquement, le taux d'intérêt a été libéré et est plafonné à 20%, le taux de réescompte a été réévalué de 7% en 1989 à 11,5% en 1992, passant par 10,5% en 1991, avec un plafond des montants soumis au réescompte pour chaque banque²³. Les conséquences des restrictions monétaires à savoir la libération des prix, la dévaluation du dinar et notamment le désengagement du Trésor, ont bien eu des résultats satisfaisants, en matière de l'offre de la monnaie et le taux de liquidité. En effet des résorptions accentuées de la masse monétaire excédentaire et une baisse importante des crédits à l'état ont été remarqué aussitôt après l'application du premier accord de confirmation.

Dans le contexte de la libéralisation du commerce extérieur et des changes, la mise en œuvre des objectifs de l'accord de confirmation ont bien laissé glisser le dinar. En parallèle, une dévaluation progressive mais lente au dollar a été affichée depuis 1987 à 1990 avec un saut important en 1991. La valeur moyenne du dollar est passée de 4,8 en 1987 à 5,9 puis 7,6 en 1989 et 9 en 1990 pour atteindre 18,5 en 1991 et 21,8 en 1992 (graphique n° 14).

Graphique n°14 : Evolution du taux de change officiel DA/US et l'inflation (1987-1992)



Source : Elaboré par le chercheur, données de la Banque Mondiale (www.databank.worldbank.org).

²³ Un marché interbancaire a été introduit tout en sachant que la Banque d'Algérie (ancienne banque centrale) décrétee par la loi relative à la monnaie et au crédit dont le contexte principal est la stabilisation macro-financière comme étant institution indépendante chargée par le biais de cette loi de la politique monétaire et du contrôle du système bancaire.

Le graphique ci-dessus illustre une tendance exponentielle du taux nominal moyen du dinar par rapport au dollar entre 1987 et 1992, indiquant une dévaluation du dinar intensive à partir de la mise en application des réformes, ainsi qu'une évolution tendancielle à la hausse du taux d'inflation sur la base de l'indice des prix à la consommation entre 1987 et 1992.

Cependant, une expansion budgétaire a fait son apparition dès 1992 suite à une augmentation des dépenses courantes à savoir la revalorisation des salaires et des traitements. Ceci a suscité un déficit global du Trésor, s'élevant à 100 milliards de dinars, en 1993, soit 7,4 % du PIB.

Outre, la mauvaise tenue des cours du pétrole et l'insolvabilité relevée à partir de 1993, a conduit le pays à un étranglement financier qui a contraint les autorités à négocier un nouveau stand by pour l'année fiscale (1994-1995), suivi d'un accord élargi de 3 ans.

2. La phase de l'ajustement structurel conditionnel

Après une phase d'hésitation et une rupture avec les premières réformes, l'Algérie a connu un étouffement financier et une insolvabilité, la poussant à négocier une nouvelle fois avec le FMI un autre stand by, en acceptant un programme d'ajustement structurel, pour le redressement et la stabilisation de son économie. Suite à cela, deux autres accords ont été signés entre les pouvoirs publics Algériens et le FMI. Le premier d'une durée d'un an, s'étalant de juin 1994 à mai 1995 et le deuxième, d'une durée de trois ans de juin 1995 à mai 1998.

Additivement aux engagements cités plus haut qui s'imposent contre l'adoption des anciens accords, l'Algérie s'est tenue auprès du fond de transformer profondément son mode de gestion de l'économie auto centré à l'économie de marché, basée sur la concurrence et l'ouverture au marché mondial.

Il est conçu par les termes de ces accords, une stabilisation macroéconomique en relançant la croissance économique surtout hors hydrocarbures, l'accumulation des ressources nécessaires pour le financement de l'investissement et de dégager des excédents, pour le remboursement de la dette.

Les mesures prises dans le cadre du programme d'ajustement structurel et de stabilisation économique sont résumé par le CNES (1998) comme suit :

- ajustement du taux de change au moyen d'une dévaluation de 40,17%, dès le début des programmes, en vue de soutenir le processus de libéralisation du commerce extérieur ;
- mise en œuvre du principe général qui consiste à lever progressivement toutes les interdictions frappant, jusque là, les transactions courantes,

- libéralisation des importations qui doit se conjuguer avec la suppression des obligations antérieures de financement;
- réduction du déficit du Trésor ;
- rationalisation des modalités d'accès au filet social ;
- poursuite du processus de libération des prix entamé depuis 1989 en réduisant, notamment, les subventions explicites et implicites (produits pétroliers, énergie et produits alimentaires) ;
- réduction du rythme de l'expansion monétaire ;
- ajustement significatif des taux d'intérêt appliqués au refinancement des banques, des taux de réescompte, d'intervention et sur les découverts.

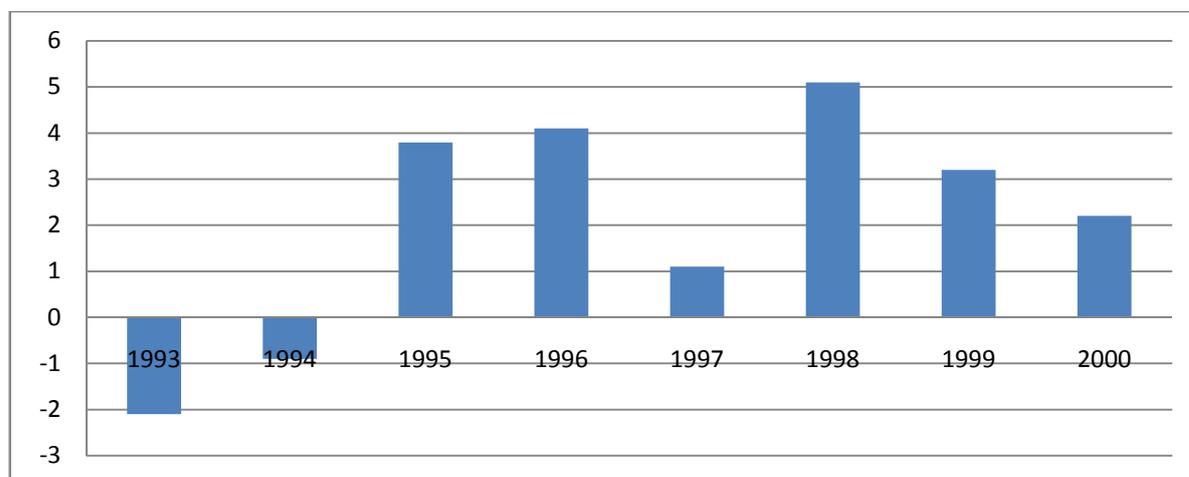
2.1. Les effets du plan d'ajustement structurel

Bien que le programme d'ajustement structurel ait eu des résultats performants sur le plan macro-financier (réduction des déficits, tendance à la baisse du taux d'inflation, reconstitution des réserves de change), paradoxalement, il a engendré des coûts sociaux (dégradation du pouvoir d'achat, chômage, pauvreté) et une dégradation du système productif hormis le secteur des hydrocarbures dépendant du prix du baril de pétrole.

2.1.1. Retour aux taux de croissance positifs

Les premiers signes positifs du taux de croissance sont apparus à partir de la deuxième moitié des années 1990, l'exception faite pour les années 1995 et 1996, où le taux de croissance de l'économie est redevenu positif selon le CNES, grâce notamment au facteur exogène qu'est la pluviométrie.

Graphique n°15 : Evolution du PIB en % (1993-2000)



Source : Elaboré par le chercheur, données de la Banque Mondiale (www.databank.worldbank.org).

Les résultats de l'application du (PAS) sont apparus évidents à partir de 1997. Le taux de croissance est passé de -2,1 % en 1993 à 1% en 1997 pour atteindre 5,1 % en 1998. Les autres années suivantes la croissance économique était tirée surtout par les recettes des hydrocarbures suite à l'augmentation du prix du pétrole en 1999.

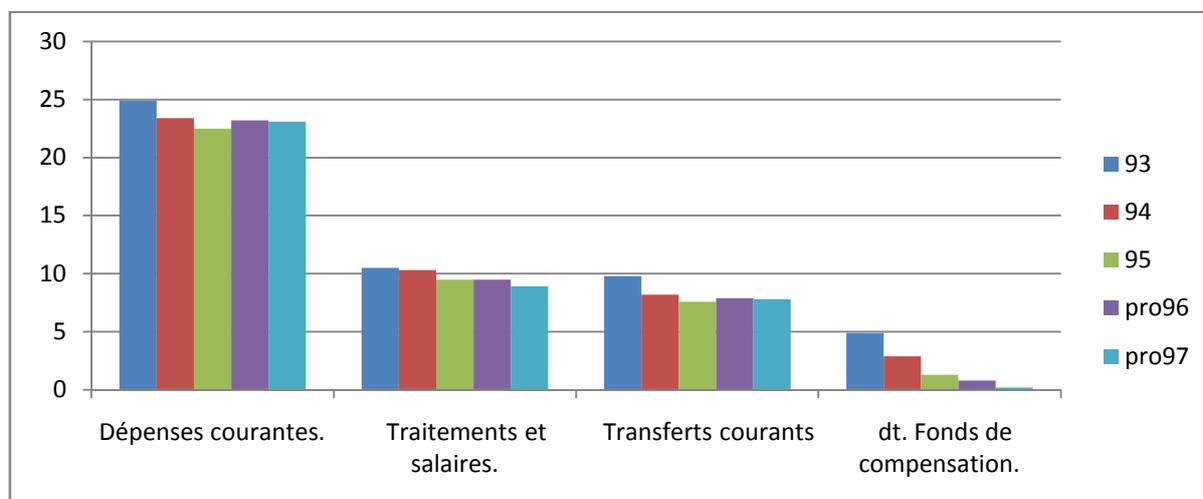
2.1.2. Réduction du budget

Les mesures prises dans le cadre de l'ajustement ont bien eu des résultats soutenus en matière de budget. Elles ont porté sur la réduction des dépenses de l'état en baissant celles de fonctionnement et l'investissement public, supprimant les subventions et du soutien aux prix des produits de large consommation, gelant des salaires et la compression des effectifs.

Selon des données tirées de l'enquête « ménages » du centre national d'études et d'analyses pour la population et le développement (CENEAP, 1998), le déficit budgétaire de l'Etat a gagné en terme courant 103,6 milliards de DA entre 1993 et 1997, passant de (-168,3) milliards de DA à (-64,7) milliards de DA respectivement. En terme constant, l'écart a été toujours à la hausse, puisque le solde budgétaire est passé de (-168,3) milliards de DA à (- 30,7) milliards de DA, soit une baisse dans le déficit de 137,6 milliards de DA. Cette situation est induite principalement par une compression stricte des dépenses totales de l'Etat, qui est passé en termes réels de 503,9 milliards de DA à 450,6 milliards de DA entre 1993 et 1997.

Par ailleurs, une stagnation des dépenses courantes a été remarquée entre 1993 et 1997, leurs pourcentages du PIB tournaient autour d'une moyenne de 23,4 % (graphique n°16).

Graphique n°16 : Evolution des dépenses courantes (en pourcentage du PIB)



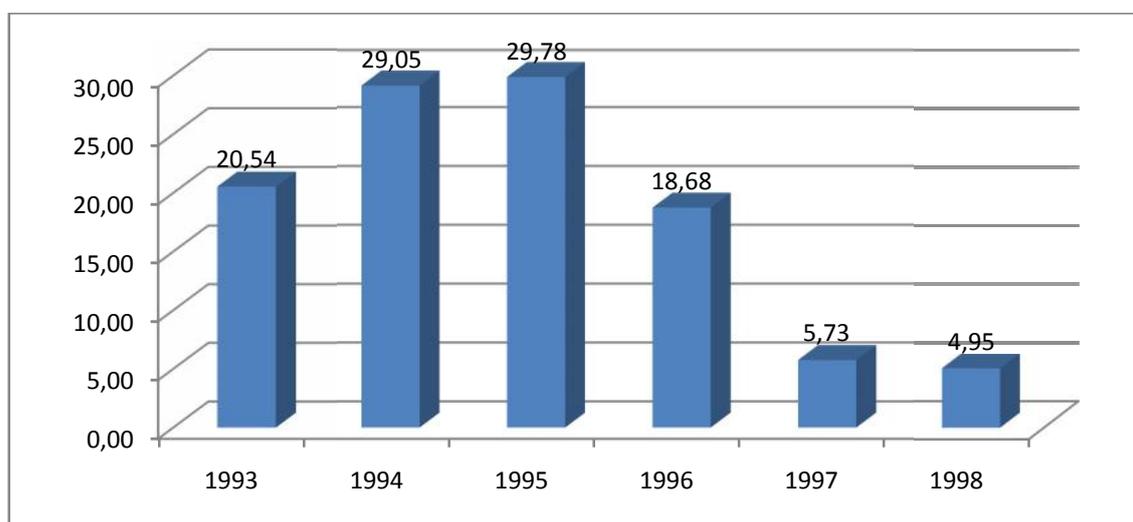
Source : Elaboré par le chercheur, données de la Banque Mondiale (www.databank.worldbank.org).

Dans le même contexte des restrictions budgétaires, le pourcentage en PIB des dépenses relatives aux traitements et salaires a baissé légèrement. Il est passé de 10,5% du PIB en 1993 à 8,9% en 1997, soit une chute de 1,6 point. Les transferts courants, eux aussi ont baissé en pourcentage du PIB. Ils sont passés de 9,8 % en 1993 à 7,8% en 1997.

2.1.3. Hausse des prix

En matière d'inflation, la performance ne semblait pas très importante puisque le taux réalisé était de 18,7 % en 1996, loin du taux programmé (10,5%). Mais, il a été considéré comme un succès en comparaison avec l'année 1995 qui a connu une inflation d'environ 29,7 % (graphique n°17).

Graphique n°17 : Evolution du taux d'inflation, prix à la consommation (1993-1998)

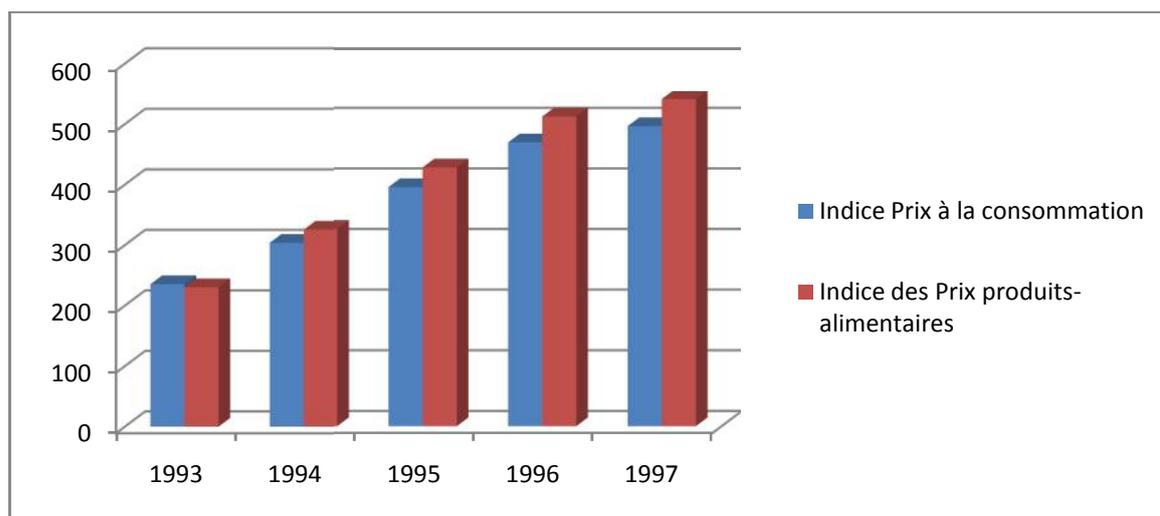


Source : Elaboré par le chercheur, données de la Banque Mondiale (www.databank.worldbank.org).

Le graphique ci-dessus montre que l'application de l'ajustement en matière de libéralisation des prix a induit une accélération de l'inflation qui ne s'est ralentie qu'à partir de 1996.

Par ailleurs, la suppression des subventions a engendré une augmentation accrue des prix, en particulier les prix à la consommation et les prix des produits alimentaires. En effet, l'indice général des prix a connu une évolution à la hausse très forte entre 1993 et 1997. Il est passé de 235,5 en 1993 à 494,9 en 1997 pour les prix à la consommation et de 230,4 à 539,7 pour les prix des produits alimentaires au cours de la même période (graphique n°18).

Graphique n°18 : Evolution des indices de prix 1993-1997



Source : Elaboré par le chercheur, données de la Banque Mondiale (www.databank.worldbank.org).

2.1.4. Augmentation lente des revenus

En général, le revenu brut des ménages, s'est accru entre 1993 et 1995. Il est passé de 805 milliards de DA en 1993 à 957,9 milliards de DA en 1994 puis à 1228,6 milliards de DA en 1995. Une autre augmentation a été remarquée en 1996 et 1997, en passant à 1531,5 milliards de DA soit (24,7%) et 1660,3 milliards de DA soit (8,4%) respectivement. Toutefois, cette augmentation est beaucoup plus, tirée par le poids des revenus des indépendants dont le taux de croissance moyen est de 26% entre 1993 et 1997), dépassant celles des rémunérations des salariés et les transferts dont les taux de croissance moyens tournaient aux alentours de 20% et 15,6% respectivement.

Tableau n°5: Evolution du revenu brut des ménages (1993-1997)

Année	Rémunération des salariés	%	Revenus des indépendants	%	Transferts	%	Revenu Brut des Ménages	%
1993	365,9	-	271,9	-	167,2		805	-
1994	429,2	17,3%	341,8	25,7%	186,9	11,8%	957,9	19,0%
1995	432	0,7%	458,4	34,1%	238,2	27,4%	1228,6	28,3%
1996	664,7	53,9%	619,4	35,1%	247,5	3,9%	1531,5	24,7%
1997	717,6	8,0%	674,4	8,9%	295,2	19,3%	1660,3	8,4%

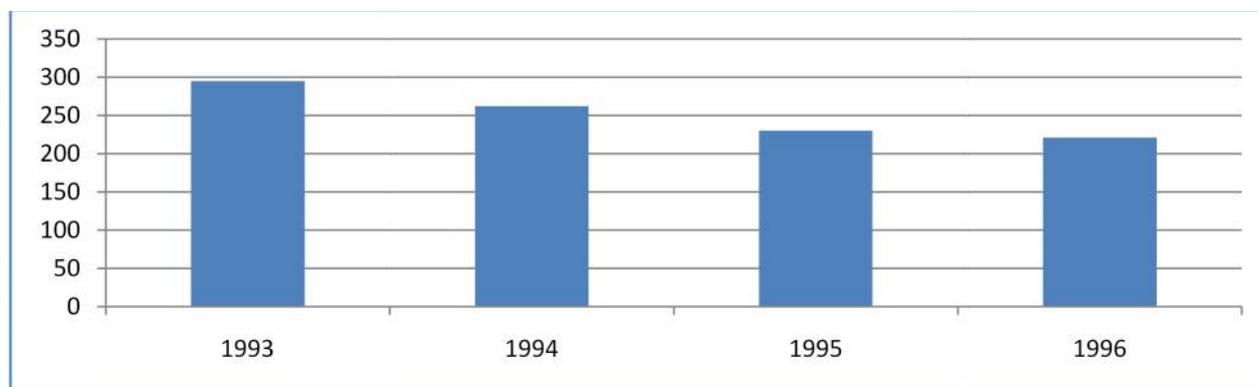
Source : ONS, inspection du travail, calculs de l'auteur

La lecture du tableau n°5 indique que la grande partie des revenus des ménages est constituée par les rémunérations des salariés et les revenus des indépendants. En effet, la part des revenus des indépendants a augmenté de 33,8% en 1993 à 40,6 % en 1997. Quoique, la baisse de la part

des rémunérations des salariés de 45,5 % en 1993 à 35,2 % en 1995 puis sa montée à 43,2 % en 1997 soit un peu moins de 2,3 points qu'en 1993, elles constituent la part dominante des revenus bruts des ménages dans toute cette période. Il est à signaler aussi que la part des transferts en l'occurrence les prestations de retraite, de sécurité sociale n'a pas dépassé 21% durant cette même période.

A cause de la hausse des prix, surtout ceux des biens à la consommation et l'augmentation lente des revenus salariaux, le pouvoir d'achat des salariés s'est détérioré manifestement. Il a enregistré selon le CNES (1998)²⁴ (-7%) en 1995 et (-3,5%) en 1996. En outre, la tendance du pouvoir d'achat des salariés dans la période (1993 -1996) traduite dans l'évolution de son indice montre un fléchissement prononcé de ce dernier. Il est passé de l'indice de 294,9 en 1993 à 262 en 1994, à 230,3 en 1995 et à 220,8 en 1996, soit une chute de 25 % entre 1993 et 1996 (Graphique n°19). Ce phénomène a affecté beaucoup plus le personnel d'exécution du fait que le pouvoir d'achat du personnel d'exécution a chuté de près de 30 % entre 1993 et 1996, tandis qu'il a affiché un fléchissement de l'ordre de 21,3 % et 22,7% pour les agents de maîtrise et les cadres respectivement (CNES, 1998).

Graphique n°19: Evolution des indices du pouvoir d'achat de l'ensemble des salariés (1993-1996)



Source : Calculs de l'auteur , données : l'ONS, inspection travail.

La lecture du graphique ci-dessus indique une tendance à la baisse du pouvoir d'achat de l'ensemble des salariés dans la période qui couvre l'application du programme d'ajustement structurel. Ceci explique, la détérioration du niveau de vie d'une large couche de la population (la population occupée) et l'appauvrissement des autres classes les plus vulnérables, en l'occurrence, celle qui est en chômage.

²⁴ cf. projet de rapport de conjoncture du second semestre 1997, 10 ème session, Avril 1998, p.64

2.2. Les effets économiques de l'ajustement par secteur

Les effets économiques de l'ajustement, seront examinés sur quatre volets à savoir le secteur de l'industrie, l'agriculture, le commerce extérieur et le secteur privé.

2.2.1. Le secteur industriel

L'application du programme d'ajustement a eu des retombées néfastes sur le secteur industriel. Les signes de cette dérive sont remarqués clairement dans la décroissance de la production, les niveaux bas des taux d'utilisation des capacités industrielles et l'étranglement financier affectant les entreprises dont plusieurs ont fini par être dissoutes.

En effet, la production industrielle a connu une baisse continue, durant la période de l'application du PAS. Ce fléchissement apparaît évident dans l'évolution décroissante de l'indice de la production industrielle entre 1994 et 1997 avec une petite augmentation en 1998 (tableau n°6).

Tableau n°6: Evolution de la production industrielle en %(1989 = base 100)

Désignation	1989	1994	1995	1996	1997	1998	89/98	97/94*
Indice général	100	88,4	87,6	81,5	78,5	81,6	-18,5	88,8
Indice hors hydrocarbures	100	84,2	82,9	74,1	69,3	73	-27,1	82,3

Source : Office National des Statistiques (ONS). * base 100=1994

Le tableau ci-dessus montre, une évolution à la baisse de la production industrielle. Elle a chuté de près de 7 points entre 1994 et 1996 passant de 88,4% à 81,5% respectivement et près de 10 points entre 1994 et 1997. Ceci, indique un déclin très important de la production surtout celles hors hydrocarbures, depuis la signature du premier accord de confirmation à la fin du programme d'ajustement structurel (1989-1998), et signale une crise intense dans le système productif (tableau n°7).

Tableau n°7 : Evolution des taux d'utilisation des capacités (TUC) des entreprises industrielles publiques par branche d'activité économique (B.A.E)

	Mines & Carrières	I.S.M.M.E	Mat.de. Const	Chimie	Agro-alimentaire	Textile	Cuir	Bois & Papiers	Ind. Manufacturières
1990	70,6	55	63	46,6	67,6	54,2	64,1	43,9	57,2
1994	54,7	38,7	66,3	42,8	62,7	53,8	45,4	31,2	48,5
1996	52,7	33,6	61,9	34,4	65	36,3	23,8	21,5	42,1

Source : ONS

Le tableau ci-dessus montre la diminution du taux d'utilisation des capacités de production dans l'ensemble des industries. La production du cuir a baissé de près de 19 points entre 1990 et 1994 et près de 22 points entre 1994 et 1996, passant de 64,1% à 45,4% puis à 23,8% respectivement. Dans l'industrie du bois et du papier, ce taux est passé de 43,9% en 1990, à 31,2% en 1994 et à 21,5% en 1996, soit une perte de près de 13 points et près de 10 points respectivement. Le textile n'a pas échappé à cette décroissance. Il a enregistré une chute de près de 18 points entre l'année du début de l'ajustement et la deuxième année de son application, passant de 53,8% à 36,3% entre 1994 et 1996.

Par ailleurs, selon le Ministère de l'industrie et de la restructuration en 1997 et suite à l'analyse de conjoncture du secteur industriel au cours de l'année 1996, le découvert des entreprises publiques a augmenté pour l'ensemble du secteur industriel. Il est passé d'un peu plus de 90 milliards de dinars en 1995 à plus de 113 milliards de dinars, à fin 1996.

Cette dérive peut être expliquée, par le cumul d'un important stock dans les entreprises découlant lui-même d'une faiblesse de la demande globale et la non compétitivité des produits sur le marché international. Afin d'assainir la situation de ces entreprises publiques, un dispositif a été mis en œuvre depuis 1996, tenant compte de leur situation financière, en transformant les découverts en crédit à moyen terme dans les entreprises structurellement viables et en restructurant physiquement les autres qui ne le sont pas.

Nonobstant, de nombreuses entreprises en difficulté ont fini par la dissolution suite à l'application rigoureuse du programme de l'ajustement. On a compté au total 815 entreprises dissoutes entre 1994 et le premier semestre de 1998, dont 679 entreprises publiques locales, 134 entreprises publiques économiques et 02 entreprises privés. Le secteur le plus touché par la

dissolution tout statut juridique confondu est le secteur de l'industrie avec 443 entreprises, vient ensuite, le secteur du BTPH avec 249 entreprises. Les services et l'agriculture sont moins touchés avec 98 et 25 entreprises, respectivement.

Tableau n°8 : Répartition des entreprises dissoutes par secteur d'activité et par statut juridique (au 30 Juin 1998)

secteurs	Agriculture	Industrie	BTPH	Services	Total
Entreprises publiques économiques	5	60	54	15	134
Entreprises publiques locales	18	383	195	83	679
Entreprises Privées	2	-	-	-	2
Total	25	443	249	98	815

Source : Inspection Générale du Travail.

Le tableau ci-dessus montre les points suivant :

- Depuis la mise en œuvre du programme d'ajustement structurel, la majorité des entreprises dissoutes étaient publiques locales avec 83,3%, tandis que les entreprises publiques économiques et les entreprises privées ne constituaient que 16,4% et 0,2% du total, respectivement.
- Plus de la moitié de ces entreprises étaient industrielles, soit 54,4% du total (30,6% se concentrent dans le secteur du BTPH, le reste dans le secteur des services avec 12% et l'agriculture avec 3,1%.

Outre, une compression massive des effectifs a été remarquée suite aux mesures dictées par l'ajustement. On a compté 212970 employés compressés à la fin du premier semestre 1998.

Tableau n°9: Bilan des effectifs compressés par secteur d'activité (au premier semestre 1998).

secteurs	E.P.E	E.P.L	Entreprises Privées	Total
Agriculture	2205	1234	370	3819
BTPH	76514	51557	195	128266
Services	19345	24522	150	44017
Industrie	30235	6310	323	36868
Total	128299	83623	1038	212970

Source : Inspection Générale du Travail.

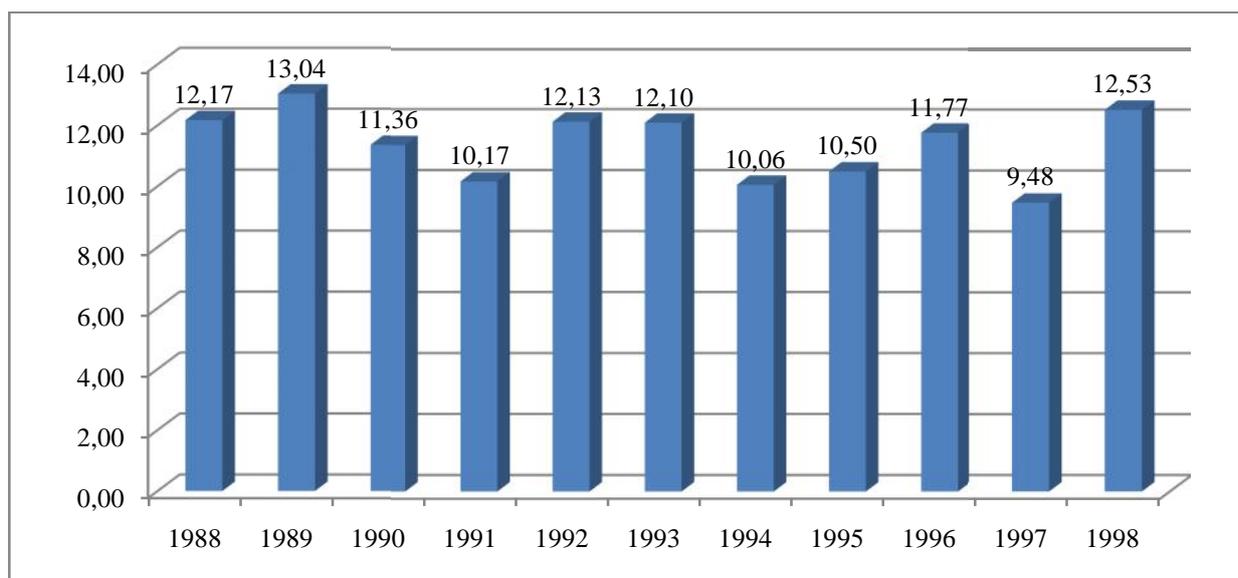
Le tableau n°9 affiche que 128299 employés ont été compressés dans les entreprises publiques économiques (EPE), soit 60,2% du total. Les entreprises publiques locales et malgré leurs nombre important qui les place dans le premier rang des entreprises dissoutes, elles ne comptent que 83623 salariés compressés soit près de 41% du total. Toutefois, les effectifs compressés dans les entreprises privés ne dépassent guère 0,5% de ce total.

La répartition de ces effectifs par secteur économique, fait apparaître que, le BTPH est le plus touché par la compression avec 128266 employés soit 60,2%, suivi du secteur des services avec 44017 soit 20,7%, l'industrie de 36868 soit 17,3%, et l'agriculture de 3819 soit près de 2%.

2.2.2. Le secteur agricole

Les résultats des réformes du secteur agricole étaient un peu médiocres, malgré que les premières tentatives de réformes de ce secteur étaient intervenues bien, dans les années 80 (libéralisation des prix de vente des produits agricoles en 1982, privatisation d'un nombre important des fermes englobant près de la moitié des terres agricoles utiles du pays en 1988). En effet, la valeur ajoutée, en proportion du PIB, n'a presque pas changé en plus de dix ans. Elle a enregistré 12,7 % en 1988 et 12,53 % en 1998. A noter que selon la Banque Mondiale, le taux le plus faible a été affiché en 1997, soit 9,48 % et le plus élevé en 1989 soit 13,04% (tableau n°20).

Graphique n°20 : Evolution de la valeur ajoutée de l'agriculture en % du PIB (1989-1998)



Source : Elaboré par le chercheur, données de la Banque Mondiale (www.databank.worldbank.org).

Toutefois, la production agricole n'a pas été satisfaisante (tableau n°10), puisque, les importations alimentaires n'ont pas été réduites. En effet, la part des importations agricoles, qui était de 25,5% en 1985, est passée à 30%, en 1995, à 29,3% en 1997 et à 28 %, durant le 1^{er} semestre 1998.

Tableau n° 10 : La production des produits agricoles (1989-1998) en Algérie

Année	1989	1990	1991	1992	1993
Production des céréales	2006130	1627035	3809857	3330472	1453664
Production des fruits et légumes	2996604	2543406	3159469	3425520	3652724
Année	1994	1995	1996	1997	1998
Production des céréales	965000	2140047	4902105	870017	3025905
Pr production des fruits et légumes	3432151	3702383	3720702	3584744	3922531

Source : SESRIC, 2010.

Le tableau ci-dessus montre que la production céréalière a diminué de 7 % entre 1989 et 1994 et s'est multiplié par trois fois entre 1994 et 1998. Les fruits et légumes ont aussi augmenté de 14% en cette dernière période, malgré une diminution de 6 % en 1994 et de 3,6 % en 1997.

2.2.3. Le commerce extérieur

Les effets des réformes sur l'ouverture économique étaient soutenues par l'application de la loi sur la monnaie et le crédit d'avril 1990 et la levée progressive du monopole de l'Etat sur les importations, qui a débuté à partir de juillet 1988 par l'introduction du système budgets-devises annuels et l'annulation du système des autorisations globales d'importation.

Cette démarche a ouvert le marché algérien aux opérateurs privés nationaux et aux étrangers sous forme de concession et aux opérations imports- exports. Ainsi, elle a permis le développement rapide d'opérateurs privés dans l'importation de biens, on cite à ce titre, les biens de consommation, les biens intermédiaires et de pièces détachées, surtout après l'accès du secteur privé aux devises.

Néanmoins, les pertes de change et le rétrécissement du marché intérieur ont découragé les opérateurs algériens à investir, d'où ils ont été guidés vers le secteur du commerce du fait que, la rentabilité dans ce secteur était jugée sûre et le risque de perte minime. A la fin de 1995, la direction générale des douanes a compté 760 intervenants dans les opérations de commerce